



Union européenne

Publication du Supplément au Journal officiel de l'Union européenne

2, rue Mercier, 2985 Luxembourg, Luxembourg

Fax: +352 29 29 42 670

E-mail: ojs@publications.europa.eu

Informations et formulaires en ligne: <http://simap.europa.eu>

Avis d'attribution de marché

(Directive 2004/18/CE)

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact:

Nom officiel: [Ville de Meyzieu](#)

Code d'identification national: *(s'il est connu)*

Adresse postale: [Place de l'Europe BP 122](#)

Ville: [Meyzieu Cedex](#)

Code postal: [69883](#)

Pays: [France \(FR\)](#)

Point(s) de contact:

Téléphone: [+33 472451876](#)

À l'attention de: [Monsieur le Maire](#)

E-mail: nicolas.lavalle@meyzieu.fr

Fax: [+33 478310824](#)

Adresse(s) internet: *(le cas échéant)*

Adresse générale du pouvoir adjudicateur: *(URL)* <http://www.meyzieu.fr>

Adresse du profil d'acheteur: *(URL)*

Accès électronique aux documents: *(URL)*

Soumission des candidatures et des demandes de participation par voie électronique: *(URL)*

I.2) Type de pouvoir adjudicateur

- Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales
- Agence/office national(e) ou fédéral(e)
- Autorité régionale ou locale
- Agence/office régional(e) ou local(e)
- Organisme de droit public
- Institution/agence européenne ou organisation internationale
- Autre: *(veuillez préciser)*

I.3) Activité principale

- Services généraux des administrations publiques
- Défense
- Ordre et sécurité publics
- Environnement
- Affaires économiques et financières
- Santé
- Logement et équipements collectifs
- Protection sociale
- Loisirs, culture et religion
- Éducation

Autre: *(veuillez préciser)*

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs:

oui non

des informations supplémentaires sur ces pouvoirs adjudicateurs peuvent être fournies à l'annexe A

Section II: Objet du marché

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au marché:

Maintenance et prestations associées du progiciel AVENIO pour la ville de Meyzieu

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation:

(Ne choisir qu'une seule catégorie – travaux, fournitures ou services – correspondant le plus à l'objet spécifique de votre marché ou de vos achats)

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="radio"/> Travaux | <input type="radio"/> Fournitures | <input checked="" type="radio"/> Services |
| <input type="checkbox"/> Exécution | <input type="radio"/> Achat | Catégorie de services n°: 7 |
| <input type="checkbox"/> Conception et exécution | <input type="radio"/> Crédit-bail | Voir l'annexe C1 pour les catégories de services |
| <input type="checkbox"/> Exécution, par quelque moyen que ce soit, de travaux répondant aux exigences spécifiées par le pouvoir adjudicateur | <input type="radio"/> Location | Si le marché relève des catégories de services 17 à 27 (voir annexe C1), approuvez-vous la publication du présent avis? |
| | <input type="radio"/> Location-vente | |
| | <input type="radio"/> Plusieurs de ces formes | |

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services :

69330 MEYZIEU

Code NUTS: FR716

II.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

- L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre
 L'avis concerne un/des marché(s) basé(s) sur un système d'acquisition dynamique (SAD)

II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions:

Maintenance et prestations associées du progiciel AVENIO pour la ville de Meyzieu

II.1.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire (le cas échéant)
Objet principal	48000000	

II.1.6) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP): oui non

II.2) Valeur totale finale du ou des marché(s):

II.2.1) Valeur totale finale du ou des marché(s):

	Hors TVA	TVA comprise	Taux de TVA (%)
Valeur: 140000.00 Monnaie: EUR ou:	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	à
Offre la moins chère: et la plus chère: Monnaie: prises en considération	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	à

Section IV: Procédure

IV.1) Type de procédure

IV.1.1) Type de procédure

- Ouverte
- Restreinte
- Restreinte accélérée
- Dialogue compétitif
- Négociée avec publication préalable d'une mise en concurrence
- Négociée accélérée
- Négociée sans publication préalable d'un avis de marché
- Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis de marché au Journal officiel de l'Union européenne (dans les cas indiqués à la section 2 de l'annexe D1)

Justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis de marché au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE): compléter l'annexe D1

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) Critères d'attribution

- Prix le plus bas
- ou
- Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants

Critères	Pondération
----------	-------------

IV.2.2) Enchère électronique

Une enchère électronique a été utilisée oui non

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur: (le cas échéant)

[13V044S](#)

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché:

oui non

(si oui, cocher les cases correspondantes)

Avis de préinformation Avis sur un profil d'acheteur

Numéro de l'avis au JOUE: du: (jj/mm/aaaa)

Avis de marché Avis de marché simplifié dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique

Numéro de l'avis au JOUE: du: (jj/mm/aaaa)

Avis en cas de transparence ex ante volontaire

Numéro de l'avis au JOUE: du: (jj/mm/aaaa)

Autres publications antérieures (le cas échéant)

Numéro de l'avis au JOUE: du: (jj/mm/aaaa)

Section V: Attribution du marché

Marché n°: [14000042](#) Lot n°: Intitulé: [Maintenance et prestations associées du progiciel AVENIO pour la ville de Meyzieu](#)

V.1) Date d'attribution du marché:

[11/02/2014](#) (jj/mm/aaaa)

V.2) Informations sur les offres:

Nombre d'offres reçues: [1](#)

Nombre d'offres reçues par voie électronique: [1](#)

V.3) Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué

Nom officiel: [DIX](#)

Adresse postale: [7, rue du Portail Magnanen](#)

Ville: [Avignon](#)

Code postal: [84000](#)

Pays: [France \(FR\)](#)

Téléphone: [+33 490146464](#)

E-mail: secretariat@avenio.fr

Fax: [+33 490146363](#)

Adresse internet: (URL)

V.4) Informations sur le montant du marché (en chiffres uniquement)

	Hors TVA	TVA comprise	Taux de TVA (%)
Estimation initiale du montant du marché (le cas échéant) Valeur: Monnaie:	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	à
Valeur totale finale du marché Valeur: 140000.00 Monnaie: EUR ou:	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	à
Offre la moins chère: et la plus chère: Monnaie: prises en considération	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	à

En cas de montant annuel ou mensuel: (veuillez indiquer)

le nombre d'années: ou le nombre de mois:

V.5) Information sur la sous-traitance

Le marché est susceptible d'être sous-traité oui non

(si oui, en chiffres uniquement) Indiquer en valeur ou en pourcentage la part du marché susceptible d'être sous-traitée:

Valeur hors TVA: Inconnue:

Monnaie: Proportion %

Description succincte de la valeur/proportion du marché à sous-traiter : (si elle est connue)

----- (Utiliser la présente section autant de fois que nécessaire) -----

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Information sur les fonds de l'Union européenne:

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne oui non
(si oui) Référence(s) du/des projet(s) et/ou programme(s):

VI.2) Informations complémentaires: (le cas échéant)

VI.3) Procédures de recours

VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel [Tribunal Administratif de Lyon](#)

Adresse postale
[184 rue Duguesclin](#)

Ville [Lyon](#)

Code postal [69003](#)

Pays [France \(FR\)](#)

Téléphone [+33 478141010](#)

E-mail greffe.ta-lyon@juradm.fr

Fax [+33 478141065](#)

Adresse internet URL

Organe chargé des procédures de médiation (le cas échéant)

Nom officiel

Adresse postale

Ville

Code postal

Pays

Téléphone

E-mail

Fax

Adresse internet URL

VI.3.2) Introduction des recours (veuillez remplir la rubrique VI.3.2 ou, à défaut, la rubrique VI.3.3)

Précisions concernant les délais d'introduction des recours

VI.3.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours

Nom officiel [Tribunal Administratif de Lyon](#)

Adresse postale
[184 rue Duguesclin](#)

Ville [Lyon](#)

Code postal [69003](#)

Pays [France \(FR\)](#)

Téléphone [+33 478141010](#)

E-mail greffe.ta-lyon@juradm.fr

Fax [+33 478141065](#)

Adresse internet [URL](#)

VI.4) Date d'envoi du présent avis:

[21/02/2014](#) (jj/mm/aaaa) - ID:2014-024872

Annexe A
Adresses supplémentaires et points de contact

I.0) Adresses de l'autre pouvoir adjudicateur pour le compte duquel le pouvoir adjudicateur agit:

Nom officiel: _____ Code d'identification national: *(s'il est connu)*

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

----- *(Utiliser la présente section autant de fois que nécessaire)* -----

Annexe C1 – Marchés généraux
Catégories de services visées à la section II: Objet du marché
Directive 2004/18/CE

Catégorie n° [1]	Désignation
1	Services d'entretien et de réparation
2	Services de transports terrestres [2] , y compris les services de véhicules blindés et les services de courrier, à l'exclusion des transports de courrier
3	Services de transports aériens: transports de voyageurs et de marchandises, à l'exclusion des transports de courrier
4	Transports de courrier par transport terrestre [3] et par air
5	Services de télécommunications
6	Services financiers: a) Services d'assurances b) Services bancaires et d'investissement [4]
7	Services informatiques et services connexes
8	Services de recherche et de développement [5]
9	Services comptables, d'audit et de tenue de livres
10	Services d'études de marché et de sondages
11	Services de conseil en gestion [6] et services connexes
12	Services d'architecture; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère; services connexes de consultations scientifiques et techniques; services d'essais et d'analyses techniques
13	Services de publicité
14	Services de nettoyage de bâtiments et services de gestion de propriétés
15	Services de publication et d'impression sur la base d'une redevance ou sur une base contractuelle
16	Services de voirie et d'enlèvement des ordures: services d'assainissement et services analogues
Catégorie n° [7]	Désignation
17	Services d'hôtellerie et de restauration
18	Services de transports ferroviaires
19	Services de transport par eau
20	Services annexes et auxiliaires des transports
21	Services juridiques
22	Services de placement et de fourniture de personnel [8]
23	Services d'enquête et de sécurité, à l'exclusion des services des véhicules blindés
24	Services d'éducation et de formation professionnelle
25	Services sociaux et sanitaires
26	Services récréatifs, culturels et sportifs [9]
27	Autres services

1 Catégories de services au sens de l'article 20 et de l'annexe II A de la directive 2004/18/CE.

2 À l'exclusion des services de transports ferroviaires couverts par la catégorie 18.

3 À l'exclusion des services de transports ferroviaires couverts par la catégorie 18.

4 À l'exclusion des services financiers relatifs à l'émission, à l'achat, à la vente et au transfert de titres ou d'autres instruments financiers, ainsi que des services fournis par des banques centrales. Sont également

exclus les services consistant en l'acquisition ou la location, quelles qu'en soient les modalités financières, de terrains, de bâtiments existants ou d'autres biens immeubles ou qui concernent des droits sur ces biens. Toutefois, les contrats de services financiers conclus parallèlement, préalablement ou consécutivement au contrat d'acquisition ou de location, sous quelque forme que ce soit, sont soumis à la directive.

5 À l'exclusion des services de recherche et de développement autres que ceux dont les fruits appartiennent exclusivement au pouvoir adjudicateur pour son usage dans l'exercice de sa propre activité pour autant que la prestation du service soit entièrement rémunérée par le pouvoir adjudicateur.

6 À l'exclusion des services d'arbitrage et de conciliation.

7 Catégories de services au sens de l'article 21 et de l'annexe II B de la directive 2004/18/CE.

8 À l'exclusion des contrats d'emploi.

9 À l'exclusion des contrats d'acquisition, de développement, de production ou de coproduction de programmes par des organismes de radiodiffusion et des contrats concernant les temps de diffusion.

Annexe D1 – Marchés généraux
Justification de l'attribution du marché sans publication préalable
d'un avis de marché au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE)
Directive 2004/18/CE

Veillez fournir ci-après une justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis de marché au Journal officiel de l'Union européenne. Cette justification doit être conforme aux dispositions pertinentes de la directive 2004/18/CE.

(La directive 89/665/CEE concernant les recours prévoit que le délai pour l'introduction d'un recours visé à l'article 2 septies, paragraphe 1, point a), de ladite directive peut être réduit à condition que l'avis contienne une justification de la décision du pouvoir adjudicateur d'attribuer le marché sans publication préalable d'un avis de marché au Journal officiel de l'Union européenne. Pour bénéficier de ce délai réduit, veuillez cocher la ou les cases appropriées et fournir les informations complémentaires ci-dessous.)

1) Justification du choix de la procédure négociée sans publication préalable d'un avis de marché au JOUE conformément à l'article 31 de la directive 2004/18/CE

Aucune offre ou aucune offre appropriée n'a été déposée en réponse à:

- une procédure ouverte,
- une procédure restreinte.

Les produits concernés sont uniquement fabriqués à des fins de recherche, d'expérimentation, d'étude ou de développement dans les conditions énoncées dans la directive. (fournitures uniquement)

Les travaux/produits/services ne peuvent être fournis que par un soumissionnaire déterminé pour des raisons:

- techniques,
- artistiques,
- liées à la protection de droits d'exclusivité.

Urgence impérieuse résultant d'événements imprévisibles pour le pouvoir adjudicateur et dont les circonstances sont rigoureusement conformes aux conditions énoncées dans la directive.

Demande de travaux/fournitures/services supplémentaires conformément aux conditions énoncées dans la directive.

Nouveaux travaux/services consistant dans la répétition de travaux/services existants et commandés dans des conditions rigoureusement conformes à celles figurant dans la directive.

Marché de services attribué au lauréat ou à un des lauréats d'un concours.

Fournitures cotées et achetées à une bourse de matières premières.

Achat de fournitures à des conditions particulièrement avantageuses:

- auprès d'un fournisseur cessant définitivement ses activités commerciales,
- auprès d'un administrateur ou d'un liquidateur judiciaire ou suite à un accord avec les créanciers ou à une procédure analogue.

L'ensemble des offres soumises en réponse à une procédure ouverte, une procédure restreinte ou un dialogue compétitif étaient non conformes ou inacceptables. Seules les offres ayant rempli les critères de sélection qualitative ont été prises en considération dans les négociations.

2) Autre justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis de marché au JOUE

- Le marché a pour objet des services figurant à l'annexe II B de la directive.
- Le marché ne relève pas du champ d'application de la directive.

Pour bénéficier du délai réduit visé ci-dessus, après avoir coché la ou les cases appropriées ci-dessus, veuillez expliquer d'une manière claire et compréhensible pourquoi l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis de marché au Journal officiel de l'Union européenne est licite, en indiquant en toute hypothèse les faits pertinents et, le cas échéant, les conclusions de droit conformément à la directive 2004/18/CE: (500 mots au maximum)